LETTRE

A MESSIEURS

DU CONSEIL GÉNÉRAL

DE

LA VILLE DE NISMES EN LANGUEDOC,

SUR

LEUR DÉLIBÉRATION du 3 de ce mois :

ET RÉPONSE AU MÉMOIRE des ſix Corps des Marchands de Paris, de Lyon, de Bordeaux, &c.

PAR M. BAUMIER.



1788.



LETTRE

A MESSIEURS

DU CONSEIL GÉNÉRAL de la ville de Nîmes en Languedoc,

SUR LEUR DÉLIBÉRATION du 3 de ce mois :

ET RÉPONSE AU MÉMOIRE des ſix Corps des Marchands de Paris, de Lyon, de Bordeaux, &c.

MESSIEURS,

LES liens qui m'attachent à la Province de Languedoc, m'ont fait lire avec empreſſement la

Délibération que vous avez priſe le 3 de ce mois. J'ai vu avec plaiſir que dans ce moment de réſurrection univerſelle, vous vous êtes rappellés que vous étiez Français & Citoyens. En délibérant ſur les intérêts de votre Cité, vous avez plaidé avec zèle la cauſe de cet Ordre précieux & reſpectable qui, ſeul peut-être, conſtitue vraiment le Corps national, comme il le conſtituait en effet avant l'inſtitution des Fiefs ; inſtitution barbare, qui a fait gémir, pendant tant de ſiècles, la Nation entière ſous un deſpotiſme de fer, & qui conſerve encore aujourd'hui tant de marques de ſon ancienne férocité. Avant ce régime orgueilleux & farouche, les Francs étaient dignes du nom qu'ils portaient, c'eſt-à-dire, libres & égaux ; le Tiers-Etat ſeul compoſait alors le Corps de la Nation. Il eſt donc auſſi barbare qu'inoui de prétendre lui conteſter aujourd'hui une juſte repréſentation aux Etats-Généraux, & en la réclamant en ſa faveur, vous avez auſſi-bien mérité de l'humanité que de la Patrie.

Permettez, Meſſieurs, qu'à titre de Languedocien & de Français, je vous en témoigne ma vive reconnaiſſance. Né ſous le même Ciel que vous, mon cœur ſe tourne ſouvent vers ce beau climat qui m'a vu naître ; & ce ſentiment qui nous fait toujours rappeller avec attendriſſement les foyers de nos Pères, ne me permet pas de reſter indifférent ſur ce qui ſe paſſe dans notre commune Patrie. Je ne vous le diſſimulerai pas, Meſſieurs, que j'étais affligé de ſon eſpèce d'engourdiſſement ; & dans un moment où le feu ſacré du patriotiſme rend la vie à tous les cœurs, j'obſervais de loin

les premiers mouvemens, les premières démarches de ma Province. Enfin, elle eſt ſortie de la ſorte de létargie où elle était plongée, & elle commence à réfléchir ſur la nature de ſes devoirs & de ſes droits.

Mais ſi, dès ſes premiers pas, elle avait le malheur de s'égarer, ne ſerait-ce pas auſſi remplir un de ces devoirs que de l'en prévenir? & cette obligation ne ſerait-elle pas plus particuliérement impoſée à un de ſes enfans? Oui, Meſſieurs, lumières, avis, conſeils, tout doit être en commun, comme notre intérêt & notre bonheur. Malheur aux Provinces, aux Villes, aux Corps & aux individus qui s'iſolent, qui ne veulent pas faire parties intégrantes & indiviſibles d'un même tout! Par-là ils diminuent leurs forces, altèrent l'eſprit national, diviſent l'unité ſociale, donnent entrée aux ſchiſmes, & arment eux-mêmes d'un glaive de fer le deſpotiſme, dont la ſouveraine maxime eſt de diviſer pour régner.

Ne ſerait-ce donc pas, Meſſieurs, répondre à vos vues, & vous payer le juſte tribut d'hommage que je vous dois, que de vous prévenir que, malgré la pureté de vos intentions, vous avez peut-être donné dans cet écart?

Vous y avez donné:

1°. En ne vous uniſſant pas d'eſprit & de cœur avec toutes les autres Villes, Bourgs & Communautés de la Province, & en ne formant pas enſem-

ble un vœu unanime, pour le porter de concert aux pieds du Trône.

2°. En vous plaiſant à faire obſerver, avec un peu trop d'affectation, « que tous nos Rois ont re- » gardé Nîmes, comme la Ville du bas-Languedoc » qui méritait le plus leur prédilection (1) ». J'oſe, Meſſieurs, vous le demander : pourquoi vous permettre de chercher à acquérir ainſi un titre de primauté ſur d'autres Villes non moins recommandables & non moins chères à nos Rois que la vôtre ? Tout comme ſi Montpellier, qui eſt le ſiége des Etats, du Gouvernement, de l'Intendance, d'une Cour Souveraine, d'une Sénéchauſſée, & qui eſt en même temps une place de commerce conſidérable, ne valait pas votre Cité. Ah ! croyez-moi, rivaliſez enſemble de monumens & de fontaines tant qu'il vous plaira ; mais ne diſputez jamais que de dévouement, de zèle & d'héroïſme, quand il s'agira de Loix & de Patrie.

3°. Vous avez donné encore dans cet écart, & voici comment. Je vous le dirai donc avec douleur, Meſſieurs ; mais je vous le dirai pourtant : croyez-vous que ces Loix ſaintes & cette Patrie révérée ne murmurent pas de vous voir appuyer vos titres de prééminence & de prédilection ſur ce que « Louis XV érigea dans votre Ville un Con- « ſeil ſupérieur en 1771, & Louis XVI, le bien- » faiſant, un grand Bailliage, dont l'utilité re-

(1) Voyez cette Délibération, pag. 18.

» connue (dites-vous) a éclaté par l'intégrité, le
» zèle & le désintéressement des Magistrats qui le
composaient (1) ». Ah! Messieurs, que ne jetiez-vous le voile le plus épais sur de pareils titres, au lieu de vous en glorifier! Quand les larmes ou la pudeur restent encore aux coupables, on est porté du moins à quelque indulgence; mais!.... tirons donc nous-mêmes ce voile que vous ne craignez pas de déchirer, & souvenez-vous qu'il n'appartient qu'à Christophe Colomb de montrer ses fers.

4°. Vous avez encore donné dans cet écart, en délibérant, « que Sa Majesté sera suppliée de
» prendre en considération le desir que le Com-
» merce de Nîmes témoigne d'avoir *des Députés*
» *particuliers* à l'Assemblée des Etats-Géné-
» raux (2) ». Des Députés particuliers! & pourquoi cela, je vous prie? Serait-ce pour multiplier les petits Corps, & affaiblir le grand, pour semer de nouveaux germes de division & de discorde, pour favoriser l'intrigue & augmenter les prétentions, pour diviser l'unité d'intérêt, de principes, de sentiment & d'opinion, en un mot, pour détruire l'unité sociale, & anéantir l'esprit national? Ah! Messieurs, comment peut-on former de pareils vœux, & s'en rendre l'organe?

Je ne vous dissimulerai pas que, quand cette idée commença à se répandre dans la Capitale, je ne

---

(1) *Ibid.* pag. 10.

(2) *Ibid.*

pus m'empêcher de hausser les épaules, & je crus en vérité qu'elle ne tarderait pas à devenir un objet de risée & de pitié. Il ne me paraissait pas concevable alors qu'on pût se permettre d'en énoncer de pareils dans des écrits authentiques. Mais malheureusement Messieurs des six Corps des Marchands de Paris ont voulu me prouver que j'ai eu tort. Ils ont fait faire un beau Mémoire, où ils étalent cette même prétention, & où l'on ne sait guere ce qui l'emporte de l'absurdité des principes ou de la hardiesse des calomnies. Je leur en demande bien pardon; mais ces principes sont destructeurs de tout Corps politique, & ces calomnies me paraissent dirigées contre des Ecrivains estimables, à qui on se permet de faire dire précisément tout le contraire de ce qu'ils ont démontré, & cela me paraît un peu révoltant.

Eh bien! quand on voit de pareilles idées sortir de la Capitale & se répandre dans les Provinces, il faut bien se résoudre à croire que les Français ne sont encore que de grands enfans; enfans bien ridicules, bien pitoyables sans doute, & dont l'impertinente turpitude inviterait plutôt à leur donner les étrivières, que des conseils. Mais non, ils veulent que ce soit une main royale qui les leur donne, & pour cela ils demandent à lui remettre eux-mêmes des verges de fer, & ils crient de toutes leurs forces: Séparez-nous, divisez-nous les uns des autres, nous ne voulons pas faire un corps, une seule & même famille; cela est trop uniforme, trop monotone, trop ennuyeux; & toutes ces belles idées ne peuvent plaire qu'à des hommes à gros bon sens. Quant à nous, nous ne sommes que des étourdis

& des vauriens, qui voulons avoir nos petits intérêts, nos petites prétentions, afin de nous bien quereller, de nous bien chamailler à la journée ; & quand nous ne ferons pas d'accord, fouettez-nous bien avec les verges que nous vous remettons nous-mêmes.

En vérité, cela fait fuer. Voyons néanmoins s'il ne ferait pas poffible de jeter quelques grains de raifon dans ces têtes écervellées.

Dites-moi donc, Meffieurs les étourdis, n'eft-ce pas déjà trop que vous ayez trois Ordres diftincts parmi vous, divifés de prétention & d'intérêt ? Ouvrez les yeux, & voyez dans quel état déplorable les deux prétendus premiers Ordres ont réduit celui qui n'a que la raifon & la juftice pour lui. Et que deviendrez-vous donc, fi vous augmentez encore vos principes de difcorde ? Je vous l'ai déjà dit ; mais je ne vois que trop qu'il faut pourfuivre avec vous les idées abfurdes & ridicules jufques dans leurs derniers retranchemens.

Eh bien ! fuppofons donc que les divers Corps, les diverfes Compagnies qui compofent chaque Ordre en particulier, élevent la même prétention que vous ; que, dans le Clergé, les Evêques, les Abbés, les Chanoines, les Curés, les Vicaires, les Moines, &c. demandent à avoir leurs Députés particuliers ; que, dans la Nobleffe, les Poffeffeurs de Fiefs en demandent autant, ainfi que les Militaires, les Annoblis, &c. ; que, dans le Tiers-Etat, la Magiftrature faffe auffi la même réclamation ; & qu'elle foit imitée par les Univerfités, les Acadé-

mies, les Avocats, les Notaires, les Procureurs, les Huiſſiers, les Propriétaires fonciers, les Négocians comme vous; en un mot, que chaque état, chaque profeſſion demandent auſſi des Députés particuliers, depuis l'Artiſte juſqu'au Tailleur, au Cordonnier, au Savetier, &c. &c. &c.; &, pour me ſervir enfin de l'expreſſion de Meſſieurs des ſix Corps, que chacune de ces claſſes réclame, comme eux, *une place particuliere* dans l'Aſſemblée Nationale; je le demande : la Tour de Babel aurait-elle pu offrir une confuſion & une cacophonie plus ridicules? En vérité, peut-on rien concevoir de plus extravagant? Ainſi, au lieu de ne demander qu'un point de réunion, vous ne réclamez par-tout que des lignes de démarcation.

Mais, avez-vous bien réfléchi au danger qu'il y a de ſolliciter de telles innovations? Et à qui les demandez-vous, s'il vous plaît? Ignorez-vous qu'il n'y a que la Nation ſeule qui puiſſe rien changer dans ſa conſtitution, dans ſes Loix, dans ſes formes & dans ſes uſages? A qui adreſſez-vous donc vos prieres? Au Monarque?..... Malheureux, qui ne voyez pas que c'eſt le ſupplier de s'armer du glaive du Deſpotiſme pour vous détruire & vous anéantir! Ah! s'il avait le funeſte pouvoir d'avoir égard à votre demande, ne lui faites pas du moins l'injure de croire qu'il fût aſſez injuſte pour vous l'accorder.

Je conclus donc, pour votre bonheur & pour le mien, qu'il faut rejetter bien loin toutes ces funeſtes & ridicules prétentions; qu'il faut unir, confondre notre intérêt, nos ſentimens & nos pen-

ſées ; ne former qu'un ſeul & même Corps, animé & vivifié d'un ſeul & même eſprit, & que ce n'eſt qu'ainſi que nous pourrons oppoſer une force irréſiſtible à toute puiſſance qui pourrait jamais tenter de nous détruire. Ce n'eſt que de cet heureux concert que nous devons attendre le triomphe de la liberté, des Loix & de la Patrie.

Ainſi la Nation ſeule doit élire & nommer ſes Députés, les choiſir indifféremment dans telle ou telle claſſe, dans tel ou tel état, qu'importe ; partout où elle trouvera des lumieres, des talens & des vertus, elle doit chercher à en faire la conquête. C'eſt de l'intégrité qu'il lui faut, du courage, de la fermeté, de l'héroïſme. Il faut qu'elle les cherche par-tout, au Septentrion & au Midi, à l'Orient & à l'Occident. Je dis plus : je dis que telle contrée, telle province peuvent chercher leurs Députés dans telle autre, ſi elles y connaiſſent quelqu'un de plus digne de les repréſenter que leurs propres habitans. Tout Français eſt habile à repréſenter ſa Patrie, s'il eſt jugé digne de remplir ce beau miniſtère. Mais que ces Députés ne ſoient jamais que ceux de la Nation ! qu'ils ſe ſouviennent ſans ceſſe que c'eſt ce grand caractère qu'ils ont à déployer, & non celui de tel ou tel Corps, de tel ou tel état, de telle ou telle profeſſion. Ah ! comme ces intérêts privés, ces idées meſquines rétréciraient & aviliraient leurs ames ! Comme ils les empêcheraient de s'élever à ces grandes & belles conceptions qui embraſſent toutes les parties de l'intérêt général, de l'ordre public & du bonheur univerſel ! Voilà le grand but où nous devons frapper : ſi nous le manquons, tout eſt perdu.

Oui, tout eſt perdu, ô mes Concitoyens! ô mes Freres! je vous en conjure au nom de votre propre bonheur, au nom de tout ce qu'il y a de plus ſacré parmi vous, ne vous diviſez jamais; uniſſez, confondez vos intérêts, vos efforts, vos ſentimens & vos penſées; ne rivaliſez que de zèle, de dévouement & de patriotiſme; éloignez, rejettez loin de vous toutes ces chétives, toutes ces miſérables idées d'intérêt perſonnel, de vanité, d'oſtentation, d'orgueil, & toutes celles qui tiennent à ce turbulent eſprit de Corps, de ſecte ou de parti. Individualiſez-vous avec la Nation; & lorſque vous ſerez jugés dignes par elle ſeule de la repréſenter, rempliſſez votre ame de la grande & belle idée que doit vous inſpirer cet auguſte miniſtère. En eſt-il de plus ſaint, de plus ſacré que celui que tout un Peuple vous imprime? Ah! répondez à ſa confiance. Penſez alors que vous n'êtes plus vous-même, que vous n'appartenez plus à la claſſe dont il vous a tiré, que vous appartenez tout entier à la Nation. Ne vous ſentez plus reſpirer, ne vous ſentez plus vivre qu'en elle: la vraie place d'un Citoyen, c'eſt ſa Patrie. Penſez alors à la grande & belle cauſe qu'elle vous confie; c'eſt celle de ſa proſpérité, de ſon bonheur & de ſa gloire. Ah! gardez-vous, gardez-vous d'oublier jamais que vous êtes ſes organes, & que toutes les paroles qui ſortiront de votre bouche, quand vous aurez à parler en ſon nom, ſoient autant d'oracles qu'elle avoue. Puiſſent ces auguſtes fonctions, puiſſent les ſaints devoirs qu'elles dictent, puiſſent les grands ſentimens dont elles rempliront vos ames, imprimer ſur vos fronts toute la grandeur de vos caractères! Et ſi quelque nouvel Am-

baſſadeur d'une Puiſſance étrangère était jamais introduit au ſein de votre Aſſemblée, puiſſe-t-il, frappé d'étonnement & d'admiration, aller répéter à ſon Maître ces belles paroles de Cinéas : *J'ai pris Rome pour un temple, & le Sénat pour une aſſemblée de Dieux!*

Qui oſera maintenant, qui oſera réclamer d'être le Député de tel ou tel Corps, de telle ou telle claſſe ? Qui pourra demander à avoir, aux Etats-Généraux, *une place particulière* (1), comme MM. les Marchands de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Nîmes, de Saint-Quentin en Picardie, & ſans doute d'ailleurs ? Ah! ſentez-vous, ſentez-vous à préſent combien toutes ces idées rétréciſſent l'ame, dégradent la dignité de l'homme & du Citoyen, & aviliſſent le caractère de grandeur des Repréſentans d'une Nation libre ! Anathême contre tous ceux qui oſent ſe permettre de telles réclamations; anathême au nom de l'UNION UNIVERSELLE, qui doit unir tous les Membres d'un même Corps, au nom de la liberté & de la Patrie ; anathême & réprobation unanimes contre tous ceux qui ne rougiſſent pas d'avancer ces orgueilleuſes & puériles prétentions !

Tels ſont, Meſſieurs, les ſentimens & les réflexions qu'ont fait naître en moi votre Délibération du 3 de ce mois, & celles de pluſieurs autres Négocians du Royaume. Je n'ai rien dû diſ-

(1) Voyez le Mémoire des ſix Corps des Marchands de Paris.

ſimuler ſur un ſujet auſſi important ; il tient au bonheur univerſel , & lorſqu'on en délibère, le premier devoir à remplir , c'eſt la ſincérité , la franchiſe & la loyauté. Tel fut le caractère des premiers Francs ; c'eſt à nous à le faire revivre , & c'eſt en vous montrant mon ame toute entière, que je cherche à les imiter. Rappellez-vous , Meſſieurs , ces belles paroles que je trouve dans le Diſcours d'un de vos Magiſtrats , qu'il prononça au ſein de ſa Compagnie, à l'occaſion de votre Délibération même. « Nous tenons à » honneur d'être unis au Tiers-Etat , moins en- » core par nos fonctions que par notre dévoue- » ment , puiſque c'eſt lui qui conſtitue véritable- » ment le Corps de la Nation , dont les deux » autres Ordres ne forment pas la trentième par- » tie (1) » Voilà le digne langage d'un Magiſtrat Citoyen. Que n'en puis-je dire autant de cet autre Diſcours qui précède cette même Délibération , & qui , ſans doute , eſt ſorti d'une toute autre bouche ! J'ai peine à concevoir qu'on puiſſe exprimer avec plus d'énergie l'enthouſiaſme de la ſervitude & de l'eſclavage. Voilà de ces vérités, Meſſieurs, dont mon ame a beſoin de ſe ſoulager , ſans m'embarraſſer ſi elles plairont moins aux hommes qu'à cette vérité éternelle , qui devrait avoir ſeule nos continuels hommages.

Je deſirerais bien , Meſſieurs , que ceux que je lui rends ici, en fuſſent un pour vous. Si j'avais le malheur que cela ne fût pas, je m'en conſole-

---

(1) Diſcours d'un de Meſſieurs de la Sénéchauſſée de Nîmes, prononcé le 10 de ce mois.

rais par la pureté des motifs qui m'animent. Ils sont dignes néanmoins d'être appréciés par votre zèle, votre patriotisme & vos cœurs. Né dans votre Province, c'est à titre de Languedocien que je me suis imposé le devoir de vous faire part de mes observations, quand j'aurois pu le remplir à titre de Français. J'espère donc que vous me pardonnerez de me prévaloir, dans une occasion si importante, du sentiment particulier qui m'attache à vous. Mes intentions ont trop pour objet votre prospérité, votre honneur & votre gloire, pour ne pas me permettre de réclamer le même sentiment de vos ames. Le prix que j'y attache est un nouvel hommage que j'ajoute à celui du dévouement & du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

VOTRE très-humble, très-obéissant serviteur & Compatriote,

BAUMIER.

A Paris, ce 25 Novembre 1788.